

2FA  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Au capital de 10.000 €  
Siège social : 10, rue de la Poterne - 87500 Saint Yrieix la Perche  
881 438 675 RCS LIMOGES

**DECISIONS COLLECTIVES**

Les soussignés :

- Monsieur Franck IZIDI, propriétaire de 500 actions
- Monsieur Franck LAGORCE, propriétaire de 500 actions.

Détenant 1.000 actions, soit la totalité des actions de la société 2FA désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de ladite société et conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts.

**Ont pris les décisions suivantes :**

- Actualisation des statuts par suppression de la mention des fondateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

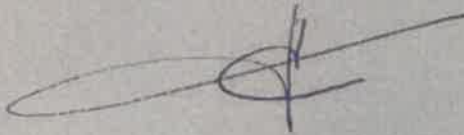
**PREMIERE DECISION**

La collectivité des associés, dans un souci d'actualisation des statuts, décide de supprimer les articles 31 à 35 des statuts, relatifs à la seule création de la société.

**DEUXIEME DECISION**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités légales, et en particulier à Maître Jean-Christophe CHASTAGNIER – avocat - 45, Rue Turgot – 87000 LIMOGES.

Fait à Saint Yrieix la Perche, Le 31 Janvier 2026

ASSOCIE	SIGNATURE
Franck IZIDI	
Franck LAGORCE	